

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 22 février 2010, à 20h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire

 Francis Bouchard

 Mesdames les conseillères
 Messieurs les conseillers

 Marie-Claude Gagnon
 Johanne Bouchard
 Nancy Bouchard

 Martin Gagné
 Luc Gilbert
 Réjean Lacasse

Est également présente : Madame la directrice générale et secrétaire-
 trésorière Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
 2. Projet de mise aux normes des installation de production d'eau potable – offre de services professionnels de Dessau pour la réalisation de l'étape d'essai de pompage longue durée – échantillonnage;
 3. Période de questions;
 4. Fermeture de l'assemblée.
-

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

10-02-0597 Projet de mise aux normes des installation de production d'eau potable – offre de services professionnels de Dessau pour la réalisation de l'étape d'essai de pompage longue durée – échantillonnage

ATTENDU QU'en décembre 2009, trois forages exploratoires ont été réalisés et qu'il est nécessaire, avant de statuer sur la construction d'un ouvrage de captage final à côté du puits nommé TF-1, d'effectuer un essai de pompage longue durée;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de services professionnels de Dessau # 10-0028-053 pour la réalisation de l'étape d'essai de pompage longue durée – échantillonnage au montant de 19 492, \$.

QUE cette dépense soit couverte par la subvention du Gouvernement du Québec pour la taxe d'accise.

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

10-02-0598 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire Francis Bouchard déclare la clôture de la séance à 80h30.

Francis Bouchard, Maire

Lynda Tremblay,
Directrice générale/secrétaire-trésorière